

Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date: 01 05 2016

1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise

- Identification de la substance ou de la préparation

- Nom du produit : MASTIC MULTI SUPPORTS

- Code du produit : IT 148

- Emploi de la substance / de la préparation

Mastic au polyester insaturé pour réparation de carrosseries. Seulement pour usage professionnel.

- Producteur/fournisseur: -IRONTEK SAS
- 306 BIS chemin des Delphiniums
- 83140 Six-Fours -
- France
- TEL: 00 33 4 42 22 14 51 10 MAIL: contact@irontek.fr

2 Identification des dangers

Principaux dangers: Inflammable. Nocif par inhalation. Irritant pour les yeux. Irritant pour la peau.

3 Composition / Informations sur les composants

Substances qui interviennent en pourcentage supérieur à la limite d'exemption et présentent un danger pour la santé et/ou pour l'environnement, et/ou avec une valeur limite d'exposition communautaire sur les lieux du travail :

10-25 % Styrène EC : 202-851-5

R10 Xn; R20 Xi; R36/38 CAS: 100-42-5 No. 601-026-00-0

Pour plus d'informations sur composants dangereux, voir rubriques 8, 11, 12 et 16.

4 Premiers secours

En cas de doute, ou si les symptômes persistent, appeler un médecin. Ne jamais rien donner à boire au sujet inconscient.

- **Après inhalation :** Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air. Si la respiration est irrégulière ou en cas d'arrêt respiratoire, respiration artificielle. Une victime inconsciente doit être placée en position latérale de sécurité (PLS). Maintenir la victime couverte avec une couverture et appeler un médecin.
- Après contact avec la peau : Oter immédiatement, sur place, tout vêtement souillé. Laver soigneusement et abondamment les zones affectées avec de l'eau froide ou tiède savonneuse, ou bien avec un autre produit approprié pour le nettoyage de la peau. Ne pas utiliser de solvants.
- Après contact avec les yeux : Enlever les verres de contact. Rinçage à l'eau immédiat et abondant pendant 15 minutes au moins, jusqu'à ce que l'irritation soie descendue. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.
- **Après ingestion :** En cas d'ingestion accidentelle, requérir l'assistance immédiate d'un médecin. Ne pas tenter de faire vomir, dû au risque d'aspiration. Mettre en position demi-assise et laisser au repos.



Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date: 01 05 2016

Nom du produit : IT 148

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- Moyens d'extinction :

Poudres spécifiques ou CO2. En cas d'incendies plus graves aussi mousse résistante à l'alcool et eau pulvérisée. Ne pas utiliser pour l'extinction : jet direct d'eau.

- **Dangers spécifiques :** Le feu peut produire une épaisse fumée noire. Conséquence de la combustion ou de la décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former : monoxyde et dioxyde de carbone. L'exposition aux produits de combustion ou décomposition peut comporter des risques pour la santé.
- **Protection des intervenants :** Selon la magnitude de l'incendie, il serait nécessaire d'utiliser des vêtements de protection contre la chaleur, appareil respiratoire isolant autonome, gants, lunettes protectrices ou masques faciaux et bottes.
- **Autres recommandations :** Refroidir à l'eau pulvérisée les tanks, citernes ou récipients proches de la source de chaleur ou du feu. Rester du côté d'où vient le vent. Éviter les produits utilisés dans la lutte contre l'incendie, de passer aux écoulements, égouts ou aux cours d'eau.

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- Les précautions individuelles : Éliminer les possibles sources d'ignition et s'il est nécessaire, ventiler la zone. Ne pas fumer. Éviter le contact direct du produit. Éviter l'inhalation des vapeurs. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
- Mesures pour la protection de l'environnement : Éviter la contamination d'égouts, d'eaux superficielles ou sou-terraines, ainsi comme du sol. Au cas où de grands déversements se produiraient ou si le produit contamine des lacs, rivières ou des égouts, informer les autorités compétentes, conformément à la législation locale.
- **Méthodes de nettoyage/récupération :** Recueillir le déversement avec des matériaux absorbants non combustibles (terre, sable, vermiculite, terre de diatomées, etc..). Éviter l'emploi de solvants. Garder les restes dans un conteneur fermé. Pour l'élimination postérieure des résidus, suivre les recommandations de la rubrique 13.

Manipulation et stockage

Précautions pour la manipulation : Accomplir la législation en vigueur sur sécurité et hygiène au travail.

- Recommandations générales : Éviter tout genre de déversement ou fuite. Ne pas laisser les récipients ouverts.
- Recommandations pour prévenir des risques d'incendie et d'explosion: Les vapeurs sont plus lourdes que l'air pouvant s'étaler le long du sol à des grandes distances. Les vapeurs peuvent former à l'aide de l'air des mélanges qui au contact de sources d'ignition lointaines peuvent s'enflammer ou exploser. Dû à l'inflammabilité, ce matériel ne peut être utilisé que dans des zones libres de sources d'ignition et à l'écart de sources de chaleur ou électriques. Éteindre les téléphones portables et ne pas fumer. Si le produit est utilisé dans une installation industrielle, les zones avec du risque d'explosion devraient être marquées. Utiliser les instruments, les systèmes et le matériel de protection proportionnés à la classification des zones, selon la législation en vigueur sur sécurité et hygiène au travail, d'après la Directive 94/9/CE et 99/92/CE. L'équipe électrique doit être protégée de manière adéquate. Ne pas utiliser des outils pouvant provoquer des étincelles. Élaborer le document "Protection contre des explosions".
- Point d'éclair : 32° C Setaflash
- Température auto-inflammation : 490° C
- Intervalle d'explosion : 1,1 6,7 % Volume 25° C
- Recommandations pour prévenir des risques toxicologiques : Ne pas manger, boire ou fumer dans les zones d'application et séchage. Après manipulation, se laver les mains avec de l'eau savonneuse. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.



Selon 1907/2006/CE. Article 31

Date: 01 05 2016

Nom du produit : IT 148

- Recommandations pour prévenir la contamination de l'environnement : Éviter tout déversement à l'environnement. En cas de déversement accidentel, suivre les instructions de la rubrique 6.
- Conditions de stockage: Interdire la zone aux personnes non autorisées. Conserver hors de portée des enfants. Le produit doit être stocké isolé de sources de chaleur et électriques. Ne pas fumer dans l'aire de stockage. Pour éviter le rejet accidentel du produit après ouverture des récipients, fermer à nouveau soigneusement et placez-les en position verticale. Pour plus d'informations, voir rubrique 10.1. Classe de magasin: Classe B1. Selon ITC MIE APQ.1, RD.379/2001. Temps de stockage: 12 mois. Températures: min: 5° C, max: 32° C.
- Matières incompatibles : Tenir éloigné d'agents oxydants et matières fortement alcalines ou acides.
- Type d'emballage : Selon réglementations en vigueur.
- Quantités limites, d'après la Directive 96/82/CE-2003/105/CE (Seveso III) : Limite inférieure : 5000 Tn, Limite supérieure : 50000 Tn.
- **Utilisations particulières :** Il n'existe pas de recommandations particulières différentes aux indiquées pour l'usage de ce produit.

8 Contrôle de l'exposition / protection individuelle

- Valeurs limites d'exposition (TLV) AGCI H 2006

TWA STEL An ppm mq/m³ ppm mq/m³

Styrene 20 85 40 170 A4 1997

A4 - Non classifié comme cancérigène chez les humains.

- Contrôles de l'exposition professionnelle, Directive 89/686/CEE: Veiller à une ventilation adéquate. Pour cela, il faut réaliser une bonne ventilation locale et disposer d'un bon système d'extraction générale. Si ces mesures ne suffisent pas maintenir la concentration de particules et vapeurs en dessous les limites d'exposition au travail, une protection respiratoire appropriée doit être portée.
- **Protection respiratoire**: Éviter l'inhalation de vapeurs. Masque: Masque pour gases et vapeurs (EN141). Pour obtenir un niveau de protection adéquate, la classe du filtre doit être choisie en fonction du type et la concentration des agents contaminants présents, d'accord avec les spécifications du fabricant des filtres. Les équipes de respiration avec des filtres n'opèrent pas de façon satisfaisante quand l'air contient des hautes concentrations de vapeur.
- **Protection des yeux et du visage :** Installer des fontaines oculaires d'émergence dans les alentours de la zone d'utilisation. Lunettes: Lunettes de sécurité avec des protections latérales adéquates (EN166). Ecran facial: Non.
- **Protection des mains et de la peau :** Installer des douches de sécurité dans les environs de la zone d'utilisation. L'utilisation de crèmes protectrices peut aider à protéger les zones exposées de la peau. Des crèmes protectrices ne devront pas être appliquées après l'exposition.

Gants : Gants résistants aux produits chimiques (EN374). Le temps de pénétration des gants sélectionnés doit être supérieur au période d'usage prétendu. Les gants doivent être remplacés immédiatement si des indices de dégradation sont observés.

Bottes : Non. Tablier : Non.

Combinaison: Vêtements appropriés de travail qui évitent le contact du produit.

- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Éviter tout déversement à l'environnement, aussi bien du produit comme des résidus, des emballages ou des eaux résiduelles des cabines d'application. Éviter les émissions à l'atmosphère par dessus des limites légales permises.



Selon 1907/2006/CE. Article 31

Date: 01 05 2016

Nom du produit : IT 148

9 Propriétés physiques et chimiques

État physique : PâteCouleur : Verte

- Odeur : Caractéristique

- Viscosité: 7,25 x 106 cps 20° C
- Poids spécifique: 1,30 g/cc à 20° C
- Solubility in water (styrene): 310 mg/l

- Température d'ébullition : 77,1° C à 760 mmHg

- Point d'éclair : 32° C Setaflash
- Tension de vapeur : 11 mmHg à 20° C

Pour plus d'informations sur des propriétés physiques et chimiques relatives à la santé et à l'environnement, voir rubriques 7 et 12.

10 Stabilité et réactivité

- Conditions à éviter : Stable dans les conditions de stockage et d'emploi recommandées.
- Chaleur : Tenir éloigné des sources de chaleur.
- Lumière : S'il en est possible, éviter l'incidence directe de radiation solaire.
- Humidité : Éviter des conditions d'humidité extrêmes.
- Matières à éviter : Possible réaction dangereuse avec agents oxydants, acides, matières basiques, amines, peroxydes, initiateurs de polymérisation.
- **Décomposition thermique :** Lors de décomposition thermique, des produits dangereux peuvent se former : monoxyde de carbone.

11 Informations toxicologiques

Aucune donnée toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification toxicologique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

- Effets toxicologiques: L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparation au-delà des limites d'exposition indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. Son ingestion peut produire les effets suivants: irritation de la gorge, douleur abdominale, somnolence, nausées, vomissement et diarrhée; d'autres effets peuvent être pareils aux décrits à l'exposition aux vapeurs. Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.
- Dosages et concentrations létales de composants individuels :

Styrène

DL50 Oral	DL50 Cutanée	CL50 Inhalation
mq/kq	mq/kq	mq/I.4heures
2650 Rat	12	Rat



Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date: 01 05 2016

Nom du produit : IT 148

12 Informations écologiques

Aucune donnée éco-toxicologique sur la préparation elle-même n'est disponible. La classification écotoxicoloqique de cette préparation a été faite moyennant le méthode de calcul conventionnel de la Directive 1999/45/CE.

- Écotoxicité de composants individuels

CL50	CE50	CI50
mq/I.96 heures	mq/I.48 heures	mq/I.72 heures
9,0 Poissons	4,7 Daphnie	1,4 Algues

Styrène

- Mobilité: Non disponible.
- Déversements sur le sol : Éviter l'infiltration dans les sols.
- Déversement dans l'eau : Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.
- Émissions atmosphériques : Éviter l'émission à l'atmosphère.
- COV (produit prêt à user): 25 g/I ASTM D-3960
- Hydrocarbures aliphatiques: 0,2 % Poids
- Hydrocarbures aromatiques: 16,6 % Poids
- Persistance et dégradabilité : Non disponible.
- Potentiel de bioaccumulation : Non disponible.
- Résultats de l'évaluation PBT : Non disponible.
- Autres effets nocifs : Non disponible.

13 Considérations relatives à l'élimination

- Manipulation de résidus, Directive 75/442/CEE-91/156/CE: Prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter ou minimiser la formation de déchets. Analyser des possibles méthodes de revalorisation ou recyclage. Ne pas jeter directement à l'égout ou dans l'environnement, éliminer ce produit dans un centre agréé de collecte de déchets. Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur. Pour le contrôle d'exposition et mesures de protection personnelle, voir rubrique 8.
- Élimination d'emballages souillés, Directive 94/62/CE : Se conformer aux législations, règlements et arrêtés divers en vigueur.
- **Procédures de neutralisation ou destruction du produit :** Incinération contrôlée dans des plantes spéciales de résidus chimiques, mais d'accord avec les réglementations locales.

14 Prescriptions de transport

- Transport par route, Directive 94/55/CE (ADR): Exempt Transport par rail, Directive 96/49/CE (RID): Exempt
- Transport voie maritime (IMDG): Exempt
- Transport voie aérienne (ICAO/IATA): Exempt



Selon 1907/2006/CE, Article 31

Date: 01 05 2016

Nom du produit : IT 148

15 <u>Informations réglementaires</u>

- Etiquetage CE: Xn

Le produit est étiqueté comme INFLAMMABLE et NOCIF en accord avec la Directive 67/548/CEE et 1999/45/CE. R10 Inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Composants

dangereux: Styrène

- Restrictions à la commercialisation et l'utilisation, Directive 76/769/CEE : Non applicable.
- Autres législations CE :
- Applicable d'après la Directive 2004/42/CE, relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques: Contient COV 25 g/l
- La valeur limite 2004/42/CE-IIB cat. B) pour le produit prêt à user est COV max. 250 g/l.
- Autres législations : Non disponible.

16 Autres données

Texte intégral de toute phrase R visée aux points 2 et 3 :

R10 Inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

Législations sur Fiches de Données de Sécurité : Fiche de Données de Sécurité en accord avec l'Annexe II du Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH).

Texte intégral de toute phrase H visée aux point 2 et 3 :

Non soumis.

Principales sources bibliographiques :

- European Chemicals Bureau: Existing Chemicals, http://ecb.jrc/existing-chemicals/
- Industrial Solvents Handbook, Ibert Mellan (Noyes Data Co., 1970).
- Threshold Limit Values, (AGCIH).
- Accord européen concernant le transport des marchandises dangereuses par route, (ADR).
- International Maritime Dangerous Goods Code IMDG (IMO).

Les conditions de travail de l'utilisateur ne nous étant pas connues, les informations données dans la présente Fiche de Sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et sur les réglementations tant nationales que communautaires. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés sans avoir obtenu au préalable des instructions de manipulation écrites. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente Fiche de Sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité du produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci.